

## Comment les services des universités de Rouen et Caen rapprochent leurs méthodes et organisation

Paris - Publié le mardi 21 mai 2019 à 16 h 44 - Actualité n° 147780

Les services des universités de Rouen Normandie et Caen Normandie s'engagent dans un processus de rapprochement, sous l'impulsion de leurs deux directrices générales des services, indiquent celles-ci à News Tank, le 20/05/2019.

Le point de départ : préparer une offre unique de formation en master pour 2022. « Cela nécessite une stratégie commune, et de se mettre en ordre de marche sur le lien formation / recherche. Pour proposer une vraie co-accréditation des diplômes, il faut que les services de pilotage et de support des deux universités rapprochent leurs modes d'organisation et leurs processus », déclare [Valérie Gibert](#), DGS de l'Université de Rouen Normandie.

« Si on veut construire une offre visible et attractive, il faut travailler de la même manière pour que les étudiants où qu'ils se situent, puissent avoir les mêmes repères, types d'accueil et conditions de réalisation de leurs formations », ajoute [Nathalie Hauchard-Seguin](#), DGS de l'Université de Caen Normandie.

Les deux universités portent d'autres projets communs : l'universitarisation des formations paramédicales, la réforme de l'accès aux études de santé et de la formation des enseignants, le basculement dans le logiciel de gestion RH [Siham](#), ou encore le [NCU](#) « Réussites plurielles » porté avec l'Université du Havre.

La démarche s'inscrit aussi dans le rapprochement des deux universités, engagé par leurs présidents en septembre 2018. « En tant que DGS, notre message est de dire que, quel que soit l'avenir institutionnel de nos universités, du côté administratif nous ne pouvons pas attendre. Parce que le jour où la décision sera prise, les politiques vont se tourner vers nous pour dire qu'il faut y aller, or ce sont des processus longs qu'il faut anticiper », indique Valérie Gibert.

Les DGS ont organisé deux rencontres, une première à Caen en 2017-2018 et une seconde à Rouen, le 25/04/2019. Cette dernière a rassemblé 80 cadres administratifs, qui se sont répartis en ateliers afin de couvrir l'ensemble des projets. « Il y avait beaucoup d'enthousiasme à travailler ensemble, et de curiosité. Chaque groupe a été très productif, dégagant des axes de travail. C'est un premier pas très encourageant, mais il reste des marches à gravir », com-

mente Nathalie Hauchard-Seguin.

Depuis cette journée, des groupes de travail ont été installés, pilotés par un binôme de représentants des deux universités. « Chaque GT a un calendrier propre, notamment l'international qui doit rendre ses conclusions sur un portail commun avant septembre. Pour les autres ce sera à l'automne », précise Valérie Gibert. Objectif : se revoir tous ensemble à Caen, début 2020, avant les élections.

---

## S'appuyer sur les points forts de chacun

Avant de débiter le rapprochement des modes d'organisation, il s'agit de faire un diagnostic « pour voir où il y a des écarts, et de travailler à leur réduction », indique Nathalie Hauchard-Seguin.

Ainsi, sur les fonctions soutien (formation initiale et continue, alternance, international) elles notent que les modes d'organisation peuvent être différents, « mais les processus sont assez semblables ».

Quant aux fonctions support, les services sont assez proches, « et ils ont pris l'habitude de travailler en lien depuis plusieurs années, notamment la DSI, la DRH ou la direction de la communication ».

« Ce qu'il est sorti de la commande à nos services et composantes, c'est qu'on peut s'enrichir les uns des autres. Si on est meilleurs à travailler ensemble, on ne doit pas s'en priver ! », ajoute la DGS de l'Université de Caen.

Chaque université a ses points forts sur lesquelles l'autre peut s'appuyer :

- « les processus en matière d'orientation sont bien faits à Rouen,
- Caen est plus avancée sur l'insertion professionnelle, ou sur le pilotage immobilier avec une forte centralisation des processus du fait de la dévolution du patrimoine à venir. »

« Il y a des différences du fait des cultures d'établissements. Rouen est plus facultaire : nous cherchons donc à développer une politique d'établissement en mettant des moyens sur le central, et l'expérience et les pratiques de Caen peuvent nous aider dans ce sens », indique Valérie Gibert. « Ça peut aussi nous permettre de valider nos propres choix, par exemple sur la politique vie de campus que nous avons lancée toutes les deux, et pour laquelle nous pouvons partager nos objectifs ».

*« Dans les stratégies d'établissement, chacun garde évidemment sa politique, mais on essaie dans des grandes orientations de consulter l'autre pour ne pas insulter l'avenir, et d'interroger nos process à la lumière de ce que propose l'autre », complète la DGS de l'Université de Rouen.*

## « Une vraie envie de travailler ensemble »

La journée du 25/04 a réuni l'ensemble des directeurs de services centraux, directeurs administratifs de composante et responsables administratifs des services communs, soit 80 personnes.

Différents ateliers ont été mis en place couvrant chacun un domaine : la formation tout au long de la vie et la vie universitaire, la recherche, l'internationalisation et les missions de pilotage (finances, ressources humaines, numérique-systèmes d'information, patrimoine-prévention-sureté-politique de développement durable).

*« On se demandait si la mayonnaise allait prendre et ce que ça allait produire, et nous n'avons pas été déçues. Cela a déjà permis aux directeurs de composantes de se rencontrer, ce qui est important. Nous avons mis des objectifs de production à chaque groupe, avec une synthèse qui reprenait les points de convergence, et déterminait des axes de travail, ce que tous ont fait.*

*Alors qu'on aurait pu craindre une mise en concurrence des modèles, ça n'a pas été le cas du tout. Il y a une vraie envie de travailler ensemble », indique Valérie Gibert.*

En matière d'organisation, les deux DGS notent que la principale difficulté est la distance. « Cela nécessite un peu de logistique, mais quand on se déplace c'est en car pour amener tout le monde », dit la DGS de Caen.

Les groupes de travail pourront utiliser la visioconférence. « On a aussi des outils de messagerie instantanée, et on a mis en place un serveur partagé où sont déposés tous les documents et auquel les cadres ont accès », indique Valérie Gibert.

Le fonctionnement des groupes n'implique qu'une seule règle : reposer sur un binôme de directeurs des deux universités et être composés de cinq personnes, membres des services support ou enseignants-chercheurs. « Ils ont toute liberté pour choisir les personnes qu'ils souhaitent, on leur fait confiance pour savoir qui est le plus à même de participer, et quelle méthode doit être employée ».

### La participation de l'Université du Havre, « en fonction des projets »

Alors que l'Université du Havre n'a pas souhaité pour le moment s'engager dans le processus de rapprochement avec les deux autres universités normandes, elle n'est toutefois pas exclue du processus de convergence des administrations et services.

« À chaque fois que le projet le demande, nos directeurs vont les associer, par exemple sur l'insertion et l'orientation, où on ne peut pas travailler sans eux, et notamment parce que le projet NCU est commun aux trois universités », indique Nathalie Hauchard-Seguin.

Des services travaillent déjà ensemble, comme la communication. « Nous avons transmis le message que les réunions leur étaient ouvertes, et que nous allions leur transmettre les comptes-rendus. Ensuite, le président du Havre n'a pas encore donné de visibilité sur l'avenir, et donc la difficulté est de ne pas aller plus vite que le portage politique », ajoute Valérie Gibert.

Objectif pour les deux DGS : « se préparer à toute évolution institutionnelle » possible.

## Université de Rouen Normandie



---

Université de Rouen Normandie  
1 Rue Thomas Becket  
76821 Mont-Saint-Aignan Cedex - FRANCE  
Téléphone : 02 35 14 60 00



Fiche n° 1751, créée le 28/04/14 à 02:12 - MàJ le 28/04/14 à 14:15

## Université de Caen Normandie



Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : IAE Caen

Université de Caen Normandie  
Esplanade de la Paix  
CS 14032  
14032 Caen Cedex 5 - FRANCE



Fiche n° 1492, créée le 19/02/14 à 11:42 - MàJ le 04/04/17 à 17:02

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »